

## Assurance : des objets connectés pour une meilleure prévention des affections professionnelles



Si l'on a coutume de voir de plus en plus d'objets connectés dans la vie de tous les jours, ils commencent aussi à investir le monde du travail. Pas aussi spectaculaires ni médiatisés peut-être, ils n'en sont pas moins efficaces et présentent des avantages aussi bien pour les utilisateurs que pour les entreprises. Ils peuvent permettre aux assurances d'être des acteurs majeurs de la prévention des affections professionnelles.

La mise en place de ces objets par les compagnies d'assurances requiert cependant un certain nombre de précautions, notamment en matière de sécurité et de confidentialité.

Les objets connectés envahissent le quotidien des utilisateurs, dans à peu près tous les domaines, avec aujourd'hui déjà plus d'appareils en circulation que d'êtres humains, et des projections qui vont jusqu'à sept objets connectés par personne en 2020, selon des instituts d'études. Rien qu'en France, le phénomène est impressionnant : une foule d'objets connectés y sont conçus ou fabriqués, et pas moins de 120 entreprises françaises, dont 66 start-up, étaient présentes au CES 2015, à Las Vegas, LE salon du high-tech.

Qu'en est-il des usages professionnels ? En réalité, ces objets connectés ne sont pas si nouveaux, car les premiers sont apparus au début des années 2000 sous l'idée plus générique d'internet des objets, avec notamment les étiquettes dites RFID sous forme de puces connectées pour la logistique.

L'internet des objets d'aujourd'hui met en œuvre la connexion d'objets entre eux et avec le SI de l'entreprise. La valeur ajoutée d'un objet connecté n'est donc pas dans

l'objet lui-même, mais dans son interface avec le monde extérieur, les données qu'il délivre et l'usage qui est ou pourra en être fait. Ils ouvrent la voie à l'apport de nouveaux services et à l'amélioration des processus existants. Les autres nouveautés sont l'ergonomie, la maturité des technologies et la maîtrise des coûts.

### Faire baisser les sinistres

De fait, les applications professionnelles arrivent. Nous avons lancé des premières expérimentations sur la prévention des affections du boulanger, de même que pour les conducteurs routiers et dans bien d'autres secteurs.

Arrêtons-nous un instant sur les boulangers. Cette profession est très particulière au plan sanitaire. Les affections du boulanger représentent un enjeu majeur sur les pathologie dites « carie du boulanger » ainsi que l'asthme.

Ainsi, entre 18 et 25 ans, les boulangers-pâtisseries et confiseurs ont cinq fois plus de couronnes que les autres professions indépendantes. Entre 36 et 40 ans, sept fois plus d'appareils complets (prothèses), du fait de la présence de farine et de sucre en suspension dans l'air. Ce problème peut entraîner un préjudice fonctionnel, esthétique et social, des soins longs et onéreux, voire une incapacité à exercer.

En synthèse, un haut niveau de sinistralité, un coût important des sinistres et une impossibilité de mesurer l'efficacité des actions de prévention entreprises.

**Pour l'assureur, des gains sont prévisibles : meilleure maîtrise du risque actuariel, fidélisation des assurés sur le long terme, amélioration de l'image et de l'attractivité. Et à moyen terme, des sinistres qui devraient baisser.**

Les objets connectés représentent ici une solution innovante et pertinente. Des capteurs placés dans le laboratoire du boulanger effectuent des mesures de particules en suspension dans l'air, alertent s'il y a un risque d'asthme et indiquent s'il est nécessaire de se brosser les dents. Le bon usage de la brosse à dents connectée permet de retrouver au plus vite une bonne hygiène dentaire, facteur essentiel de limitation du nombre et de l'impact des sinistres dentaires.

Les données recueillies dans un cloud sont traitées en temps réel et peuvent être consultées par le boulanger sur son smartphone à l'aide d'une appli mobile, sur sa montre connectée etc.

La Fédération Professionnelle des boulangers et l'assureur peuvent ainsi se constituer un jeu de données leur permettant de mieux appréhender les risques réels, ouvrant la voie à une meilleure prévention, une meilleure couverture des risques et une évolution des pratiques métier.

#### **Assuré : une baisse des maladies professionnelles**

Pour le salarié ou le travailleur indépendant, comme ici un boulanger, les avantages potentiels sont nombreux. Le premier d'entre eux est de rendre le salarié acteur de sa prévention par une sensibilisation concrète sur son lieu de travail. Il pourra ainsi améliorer sa pratique du métier en diminuant son exposition au risque.

#### **Assureur : une division par 3 au moins du coût des sinistres**

Pour l'assureur, cette prévention efficace permettra de diviser au moins par 3 les sinistres pour les boulangers qui observent les indications liées au brossage des dents. D'autres gains sont également attendus : meilleure maîtrise du risque actuariel grâce à la connaissance réelle de l'exposition

au risque, fidélisation des assurés sur le long terme, image positive grâce à cette prévention active et connectée. Citons également les perspectives d'amélioration du dialogue social par un dispositif rassurant mis au service des salariés, la réduction de l'absentéisme, voire des départs de la profession pour cause d'asthme incapacitant.

La technologie assiste assurés et assureurs sur la voie d'une meilleure santé. A moyen terme, les sinistres devraient baisser.

### **Expertise indispensable...**

La mise en place de ces objets connectés demande à la fois une vraie expertise technique et de nombreuses précautions.

Sur le plan technique, une expertise globale est nécessaire avec le besoin d'intégrer à la fois capture et transmission sécurisée des données. Un contexte technologique et applicatif faisant appel à la mobilité, au Big Data, au Cloud, à l'analyse prédictive et à la sécurité... Sans compter la maîtrise des objets eux-mêmes.

Cet écosystème connecté devenant lui-même un nouvel interlocuteur pour les SI de l'assureur.

### **Protection des données personnelles et sécurité**

Dans ce type d'application, la protection des données personnelles est capitale : il ne peut être question d'utiliser les objets connectés dans le seul et unique but d'améliorer la performance économique ou de lier les risques à ceux qui travaillent dans les espaces mesurés. La connaissance « localisée » du risque n'a pas d'objectif à personnaliser la réponse assurancielles, mais à assister à l'assuré dans ses actions de prévention.

Il faut donc garantir la sécurité des objets connectés et la bonne utilisation des données produites.

**Pour un assureur, les objets connectés peuvent donc être une source d'amélioration des prestations et, à terme, de réduction des sinistres. A condition d'en maîtriser la sécurité, de ne pas tomber dans le piège de l'hyper-personnalisation et de garantir la protection des données personnelles de l'assuré.**



#### **Auteur**

**Patrick Faure**

Responsable offre mobilité & objets connectés  
Marché Assurances & Protection Sociale

*« J'accompagne nos clients pour leur permettre de réussir leur projets innovants en mobilité et Objets connectés, au besoin en aidant à concevoir et fabriquer ceux qui sont nécessaires grâce à l'expertise technologique du groupe. »*



#### **A propos de Sopra Steria**

Sopra Steria, leader européen de la transformation numérique, propose l'un des portefeuilles d'offres les plus complets du marché : conseil, intégration de systèmes, édition de solutions métier, infrastructure management et business process services. Il apporte ainsi une réponse globale aux enjeux de développement et de compétitivité des grandes entreprises et organisations. Combinant valeur ajoutée, innovation et performance des services délivrés, Sopra Steria accompagne ses clients dans leur transformation et les aide à faire le meilleur usage du numérique. Fort de 37 000 collaborateurs dans plus de 20 pays, le groupe Sopra Steria affiche un chiffre d'affaires pro forma 2014 de 3,4 milliards d'euros.

